

Conservatoire National des Arts et Métiers

**Fluctuations démographiques et économiques :
quelques leçons du passé
et questions pour l'avenir**

Complément de Michel Godet¹ au rapport "démographie" du CAE

Lundi 24 septembre 2001

¹ Professeur au Conservatoire national des Arts et métiers, Titulaire de la Chaire de Prospective industrielle.

" De quelque façon que nous organisions notre travail, nos rapports sociaux, notre régime politique, notre sécurité, s'il est acquis que décidément le peuple français ne se multiplie pas, alors la France ne peut plus rien être qu'une grande lumière qui s'éteint. Mais, dans ce domaine, rien n'est perdu pour peu que nous sachions le vouloir"

Déclaration du Général de Gaulle le 2 mars 1945 à l'Assemblée consultative (Cité par Evelyne Sullerot (2001)).

Si le monde change, les hommes conservent au cours du temps de troublantes similitudes de comportement. Bref l'histoire ne se répète pas, mais certaines situations se reproduisent. C'est ainsi que le déclin démographique de l'Italie annoncé pour le milieu du XXI^e siècle est l'occasion de se souvenir avec Alfred Sauvy (1987) que : *"le vieillissement a touché plusieurs populations dans l'histoire : la Grèce, Rome, Venise en sont les exemples les plus fameux. A chaque fois ce fut la mort de la société en question"*. Entre l'apogée de l'empire romain à la fin du II^e siècle et sa chute en 476, la population de l'empire a diminué de moitié passant de 60 millions d'habitants à 30 millions. Que s'est-il passé ? Comment en est-on arrivé là ?

Nombre d'historiens avancent une explication sociologique : ils évoquent la décadence des mœurs et le délitement de la société. Une autre explication est avancée par les historiens : à l'époque, la population dépend essentiellement des récoltes et elles-mêmes varient en fonction des fluctuations climatiques.

1°La démographie, souvent influencée par les climats, est une des clefs du devenir des puissances.

C'est bien l'hypothèse que formule Pierre Chaunu (1979) : *"Une grande période froide et humide de 900 à 300 ans avant JC avait favorisé l'espace méditerranéen, en lui fournissant un supplément d'humidité et en reculant la frange des déserts. La cité est lancée et le miracle grec. L'empire romain supporte, sur la lancée de la civilisation antique, une période pour lui moins favorable, parce que plus chaude et moins humide. De 400 à 750, le retour du froid et de l'humidité accompagne la descente des barbares vers le soleil"*. L'empire romain à moitié vidé de sa population² ne résiste pas, il intègre les invasions et s'y dissout en même temps. C'est le réchauffement qui va suivre qui explique l'expansion Viking et permet ensuite la prospérité du temps des cathédrales. Le nouveau refroidissement qui intervient à partir du XIV^e siècle, viendra *"casser la route des Vikings et pousser les Mongols à l'aventure hors de la taïga devenu invivable"* (Pierre Chaunu, 1969). Il n'aura pas

² Et Pierre Chaunu (1979) explique notamment ce déclin démographique par *"l'illusion d'un monde plein, inépuisable, dont le souci du renouvellement n'incombe pas à ceux qui l'habitent, puisque les esclaves viennent d'ailleurs et qu'ils ont peu d'enfants"*. Ces esclaves déportés massivement de Gaule et des territoires conquis ont représentés environ 40% de la population.. Mais à force de prélèvement et de massacres la réserve s'est épuisée.

les mêmes conséquences néfastes car il intervient cette fois dans un monde plein avec des villes constituées et une densité moyenne de plus de 40 habitants au Km².

De nouveaux changements climatiques sont annoncés, ils pourraient bien avoir des conséquences aggravées par l'importance numérique des populations concernées. L'Europe en dépression démographique devrait, dans l'hypothèse d'un réchauffement, être confrontée à des pressions migratoires renforcées de la part des zones de haute pression démographique.

On retiendra aussi que la clef démographique est essentielle pour comprendre l'effondrement des puissances. En effet, dans le passé, la dynamique démographique semble avoir été souvent une condition favorable à l'expansion économique et au rayonnement des sociétés occidentales. Le tableau ci-après permet de mieux comprendre le recul de la France, depuis le XVIII^e siècle, par rapport à la Grande-Bretagne d'abord et ensuite à l'Allemagne. Ainsi la France de 1939 (41.5 millions d'habitants) est légèrement moins peuplée que celle de 1913 (41.6 millions), G.F Dumont (2000). La débâcle de 1940 a aussi des causes démographiques comme l'a bien montré Alfred Sauvy.

Évolution des populations (millions)

	1700	1750	1800	1850	1900	1950	2000
Etats-Unis	1	2	6	24	76	150	276
Japon	29	29	28	32	45	84	127
Allemagne*	13	15	18	27	43	70	82*
Anglet.Galles	6	6	9	18	33	44	60**
France	22	24	29	36	41	42	59
Espagne	8	9,5	11,5	15	18,5	27	40
Italie	13	15	19	25	34	47	58
Russie	20	26	36	60	100	120	145

* Allemagne aux frontières d'aujourd'hui. Sauvy donne pour la Prusse de 1870, 40 millions d'habitants et 70 millions pour celle de 1914 !

** Royaume Uni

Sources :

- Mc EVEDY et JONES, R. : Atlas of world population history, Allen Lane, Londres, 1978.

- Population Reference Bureau : World Population Data Sheet 2000, Washington D.C. 2000.

2° Croissance et démographie : des cercles vertueux

Les trente glorieuses et le baby-boom sont allés de pair et la dynamique économique des États-Unis par rapport à l'Europe s'explique sans doute par l'innovation mais aussi par une meilleure santé démographique : depuis vingt ans, le taux de fécondité y est en moyenne de 2 enfants par femme contre 1,4 en Europe. La population des États-Unis, du fait aussi d'importants flux migratoires, continue d'augmenter fortement alors que celle de l'Europe stagne. Comme le disait Alfred Sauvy³, trop souvent les économistes "*refusent de voir*" ce lien entre croissance économique et dynamique démographique, et ne cherchent donc pas à le vérifier.

La croissance américaine a été, en moyenne ces dix dernières années, supérieure de 1,5 % à celle de l'Europe. Pour expliquer cette différence certains avancent une lecture technologique qui reste en débat⁴. En effet, l'accélération récente de la productivité du travail et de la productivité globale des facteurs aux États-Unis est encore loin des performances des années 50, alors qu'il n'y avait pas d'ordinateurs! Les États-Unis ont certes pris de l'avance dans les technologies de l'information, mais le lien de cause à effet n'est pas démontré, le paradoxe de Solow n'est pas mort ! Mais alors comment interpréter cette différence entre les deux rives de l'Atlantique ?

La réponse paraît limpide si l'on observe que, depuis 1988, la croissance du PIB par tête (en parité de pouvoir d'achat) est presque la même des deux côtés de l'Atlantique un peu inférieure à 2% pour les États-Unis et un peu supérieure à 1,5% pour l'Europe. Simplement, le nombre de têtes augmente fortement d'un côté et stagne de l'autre. En réalité, il reste un écart de 0,4 % par tête et par an qui n'est vraisemblablement pas significatif compte tenu des incertitudes qui entourent les évaluations des comptes nationaux.

La dynamique de la population active nourrit celle de l'emploi

La forte corrélation positive entre la variation de la population et la création d'emplois est spectaculaire. Ainsi, dans la période 1975-1998, les États-Unis et le Japon, les deux pays qui ont créé le plus d'emplois (respectivement +52 % et +25 % d'emplois nouveaux), sont aussi les pays où la population a le plus augmenté en valeur relative (respectivement +25 % et +13 %). À l'inverse, les cinq principaux pays européens se caractérisent dans leur ensemble par une faible dynamique démographique tant en valeur absolue que relative et par le peu de créations d'emploi et de fortes augmentations du chômage : leur population augmente modérément (+7 %) et les emplois progressent moins vite (+6 %), la France pour sa part ayant sur la période une croissance de l'emploi inférieure à la moyenne européenne malgré une dynamique démographique plus favorable.

³ A. Sauvy : " Vues et illusions sur la France de demain" Editions de L'APRD, Paris 1980.

⁴ Cf. M. Godet : "Nouvelle croissance ou vieilles lunes ?" *Futuribles* n° 257, Octobre 2000. Dans cet article nous concluons que les instruments statistiques actuels sont incapables de prouver par la mesure l'éventuelle explication technologique de la croissance (cycles de Kondratiev notamment). La même impuissance de mesure empêche d'ailleurs de prouver le contraire... et permet de nourrir les controverses.

Naturellement, une telle corrélation entre dynamique démographique et créations d'emplois du fait de la croissance économique plus soutenue, n'est qu'une suspicion de causalité. Cette dernière reste à vérifier. Sans oublier non plus que ces moyennes cachent de profondes disparités entre pays et régions⁵. En effet, pour une population donnée, la croissance dépend aussi de l'innovation et la création d'emplois, de l'esprit d'entreprise et des conditions du marché du travail. Comme le rappelle J.C Chesnais (2001), le contexte socio-organisationnel de chaque pays est tout aussi déterminant pour la croissance et l'emploi : c'est le caractère endogène du développement.

Variation de la population, de l'emploi de 1975 à 1998

	Variation de la population (millions)	Evol. en % 1975 / 1998	Variation de l'emploi (millions)	Evol. en % 1975/ 1998
États-Unis	53,1	25%	45,4	52%
Japon	15,0	13%	12,9	25%
Cinq principaux pays européens*	17,8	7%	6,1	6%
France	6,1	12%	1,2	6%

Source : Cnam - Lips d'après OCDE - *: France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie et Espagne

En revanche, les évolutions passées ne montrent pas de lien entre le taux de chômage et les variations démographiques. Ce qui au passage remet en cause les espoirs de ceux qui attendent un effet favorable d'une baisse de la population active sur le chômage.

Le principal marché de l'Europe, c'est l'Europe : elle consomme 93% de ce qu'elle produit. Son vieillissement accéléré ne devrait guère stimuler la croissance. Dans ce cas, la reprise de la fin des années 90 n'aura été qu'un feu de paille comme celle de la fin des années 80.

⁵ C'est ainsi que la France, la Suisse et l'Espagne font exception à la règle d'ensemble en ayant créé relativement peu d'emplois dans la période 1975-1998, malgré une meilleure dynamique de population active. cf. à ce propos Thomas Guillaume (2000).

Stagnation de la population et croissance molle iront de pair en Europe.

Le déclin démographique de l'Europe va être spectaculaire. Le taux de fécondité en Italie du Nord et en Catalogne est tombé à moins d'un enfant par femme depuis vingt ans ! (il en faudrait 2,1 pour assurer la simple reproduction des générations). Les pays européens sont comme des vergers dont les arbres, en plein rendement pendant 40 ans, arrivent à maturité sans que l'on ait prévu leur remplacement par de jeunes pousses.

En 2025, l'Europe des quinze ne compterait pas plus d'habitants qu'en 1999 (380 millions). Parmi les pays développés, la Russie, les pays de l'Est et le Japon connaîtront une situation démographique plus dégradée que celle de l'Union européenne. Seuls les États-Unis continueront à faire exception : pour la période 1999-2025, la dynamique démographique des États-Unis (+63 millions) comparable en valeur absolue à celle du Brésil (+50 millions) ou de l'Indonésie (+75 millions) contraste avec la régression du Japon (-6 millions) et de la Russie (-8 millions).

Il y aura heureusement des flux migratoires compensatoires. Mais, qu'il y ait ou non regain de fécondité, ou d'importants flux migratoires, la tendance au vieillissement est incontournable.

Depuis 1990, la tranche des 20-40 ans n'augmente plus en France et depuis 1995 elle diminue de plusieurs dizaines de milliers d'individus par an alors qu'elle augmentait de 100 000 à 150 000 par an au cours de la période 1960-1990. C'est autant de jeunes adultes en moins qui s'équipent. La croissance économique en sera nécessairement affaiblie. Les ressorts du dynamisme sont les mêmes dans les domaines économique et démographique : le goût de vivre s'exprime à la fois par l'initiative économique et par l'accueil des enfants. L'esprit d'entreprise est cousin de l'esprit de famille !

3° Jeunesse, familles et immigrés : des minorités à redécouvrir

Dans la France vieillissante de cette fin de siècle, la jeunesse est devenue minoritaire. C'est toute la différence avec 1968 : les jeunes de moins de 20 ans étaient deux fois plus nombreux que les plus de 60 ans (en 2035, cela pourrait être l'inverse). La jeunesse d'aujourd'hui compte d'autant moins sur l'échiquier politique que celui-ci est de plus en plus sensible à l'influence des retraités organisés en groupes de pression. Ces derniers seront d'autant plus puissants que dans un grand nombre de circonscriptions électorales ils deviendront majoritaires parmi les votants réels. L'oreille des élus est d'autant plus réceptive aux préoccupations du troisième âge qu'ils ont en commun une moyenne d'âge avancée.

Dans 40 ans, la France comptera plus de vingt millions de retraités. Dans une société vieillissante marquée par le baby-krach, les jeunes, minoritaires, seront de moins en moins nombreux à devoir payer toujours plus ! Personne n'est là pour défendre les générations futures. Elles ne votent pas et l'on peut donc continuer à tirer des traites qu'elles seront censées régler un jour.

De son côté, du fait de l'augmentation de l'espérance de vie comme de la baisse de la fécondité, la famille ayant au moins deux enfants est plus que jamais minoritaire : ne représentant que 20% des 24 millions de ménages (moins de 7% pour les familles de trois enfants ou plus), elle a donc un poids électoral modeste. Ce chiffre est à comparer avec les 30% de célibataires, les 11,3% de couples actifs sans enfants, les 15% de ménages en couple avec un seul enfant. Sans oublier les 15,4% de ménages de couples retraités qui n'ont pas ou plus d'enfants et les 6,8% de familles monoparentales.

Pour que la jeunesse et la famille ne soient plus sacrifiées, il faudrait qu'elles bénéficient de ces discriminations positives qui ont justement été inventées pour protéger les minorités menacées. Pour retrouver le sentier du simple renouvellement de la population, il faut lever les tabous démographiques et dénoncer comme Jean-Claude Chesnais (1995) *"ce consensus implicite, absurde suicidaire, sur lequel s'accordent aujourd'hui les partenaires sociaux : la socialisation croissante du coût de la vieillesse, la privatisation croissante du coût de la jeunesse"*. Si la jeunesse devait rester minoritaire, on la condamnerait à une vieillesse solitaire !

Hélas, comme l'a bien noté Gérard Calot (2000): *"le vieillissement de la population est un sujet qui fâche"*! *"Les arbitrages des femmes sont défavorables à l'enfant en plus qui signifie trop souvent un salaire en moins, une carrière tronquée et des droits à la retraite plus faibles"*. De son côté, la société entretient à court terme un consensus favorable à la basse fécondité car celle-ci engendre *"moins de dépenses de santé et d'éducation, moins de réductions d'impôts, moins de contraintes familiales"*.

Faute d'anticipation collective, l'équilibrage de nos systèmes de retraite nécessitera des mesures douloureuses. Or, si la cause des difficultés du système de retraite par répartition est essentiellement démographique, curieusement aucune des solutions avancées n'est de même nature. Pourquoi ne pas songer à relancer la natalité et à ouvrir les frontières. Les deux solutions ne sont pas alternatives car il faudra un maximum d'enfants nés au Pays pour permettre l'intégration dans les écoles des jeunes immigrants.

Politique ouverte des frontières et politique familiale généreuse vont de pair. L'ouverture des frontières ne peut se faire à l'aveugle en ignorant les conditions d'accueil et d'insertion. L'intégration des jeunes des milieux défavorisés se fait d'autant plus facilement que le brassage social est élevé et qu'ils sont mêlés à l'école avec des enfants de milieux plus favorisés dans leurs origines et leurs repères familiaux.

Ces questions de mixité sociale, de carte scolaire et plus généralement de l'ensemble des outils à mettre en œuvre pour assurer un bon équilibre entre français et étrangers dans les classes, sont politiquement sensibles. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas les aborder : il ne faut pas laisser le monopole des bonnes questions à ceux qui apportent les mauvaises réponses.

Des bébés et des immigrés pour sauver les retraités ?

Dans un système de répartition les cotisations retraites ne sont pas placées, elles sont dépensées pour rembourser la dette vis-à-vis des générations précédentes. Tout allait bien jusqu'ici puisque le nombre d'actifs augmentait, alors que les départs à la retraite concernaient des classes creuses. Le renversement de la pyramide des âges commence à partir de 2005 avec l'arrivée massive à l'âge de la retraite des enfants du baby-boom et la diminution du nombre d'actifs cotisants.

La capitalisation est une autre solution avancée pour tenter de sauver notre système par répartition. L'objectif de la capitalisation est sain : il s'agit de développer l'épargne pour financer plus aisément les investissements publics et privés afin de récolter demain une croissance plus soutenue. Mais pour faire fructifier cet argent, il faut aussi des actifs.

Revenons aux sources, la capitalisation comme la répartition est d'abord un système de "droits de tirages sur la production future". Cette production future dépend d'abord du nombre d'actifs et de leur productivité. La capitalisation notamment sous forme d'actifs financiers dépendra aussi des cours de bourse. Or le niveau actuellement élevé de ceux-ci tient pour une part, comme l'a montré Patrick Artus (cf. par exemple Artus et Legros (1999)), à la démographie : les générations des trente glorieuses, partout dans le monde développé, sont nombreuses et inquiètes pour leurs retraites ; le cas échéant par fonds de pension interposés, elles se portent donc acheteuses de titres. Tandis que les personnes de plus de 60 ans, qui pourraient être vendeuses, ne le sont guère, en raison du bon niveau de leurs pensions par répartition, versées par des régimes qui jusqu'en 2005 ou 2010, sont dans une situation démographique très favorable. Mais demain, en raison du vieillissement des pays riches, il risque fort d'y avoir plus de vendeurs d'actions que d'acheteurs et les cours de bourse pourraient s'effondrer ainsi que ceux de l'immobilier.

Ainsi, la capitalisation bien que nécessaire ne suffira pas à résoudre la question collective des retraites qui a des causes démographiques et dont les solutions à long terme ne peuvent être que de même nature : relance de la natalité et ouverture raisonnée des frontières.

Que peuvent les politiques ? Un retournement de tendance démographique est toujours possible, on l'a constaté dans les pays nordiques à la fin des années 80. L'explication est simple. On a pris des mesures (salaire parental, crèches, emplois familiaux) pour rendre compatibles le travail féminin et le désir de maternité. Bien évidemment, ce redressement de la fécondité n'a pas survécu à la récession du début des années 90 et à la remise en cause de ces mesures qui l'a accompagnée.

En France, l'écart existant entre l'indicateur conjoncturel de fécondité (1,8) et le nombre

“ idéal ” d'enfants⁶ (2,3) permet d'avancer qu'apparemment,⁷ en moyenne, une femme sur 2 souhaiterait avoir un enfant de plus. Les raisons qui poussent les couples à avoir des enfants sont certes d'abord d'ordre privé et font référence au bonheur. Et les raisons avancées pour "*avoir peu ou pas d'enfants*" sont majoritairement liées "*à la crainte de l'avenir*". Un tiers des personnes interrogées expliquent néanmoins renoncer pour des raisons matérielles : "*trop de contraintes pour la vie quotidienne, les enfants coûtent cher*", "*il n'y a pas assez d'aide aux familles*". Nombre de familles renoncent donc à un enfant supplémentaire pour échapper à la paupérisation relative que sa venue entraînerait.

La confusion entre politique familiale et politique sociale

Alfred Sauvy avait réussi à faire comprendre la différence entre politique sociale et politique familiale. La première corrige les inégalités de revenus, par l'impôt du même nom, et par des transferts sociaux soumis à conditions de ressources comme par exemple l'aide personnalisée au logement. La seconde - dite de transfert "horizontal" par opposition à la première de nature "verticale" - a une vocation de redistribution. Il s'agit de faire en sorte qu'au sein de chaque catégorie de revenu modeste, moyenne ou aisée, ceux qui ont des enfants ne soient pas pénalisés par rapport à ceux qui n'en n'ont pas. Rappelons que selon Lucile Olier (1999) : "*le coût d'un enfant représente 20% à 30% du revenu d'un couple sans enfant*". En outre, et notamment pour le troisième enfant, le coût direct de l'enfant n'est pas le seul à considérer : le taux d'activité des femmes, qui baisse très peu jusqu'à deux enfants (à plus de 70%) descend en dessous de 50% dès le troisième enfant. Le troisième enfant c'est souvent un revenu en moins et certainement des dépenses en plus.

Des prestations familiales indépendantes du revenu comme le suggère Jacques Bichôt (1992) constituent une solution médiane entre deux objectifs envisageables : d'une part une politique familiale qui s'efforcerait d'éviter la dégradation du niveau de vie causée par l'arrivée d'enfants dans le ménage (pour y parvenir, il faudrait donner davantage aux familles plus aisées !) ; d'autre part la lutte contre la pauvreté (si nécessaire par ailleurs).

Si l'on veut vraiment soumettre davantage les prestations sociales aux conditions de ressources, alors ne faudrait-il pas d'abord rogner sur les personnes âgées plutôt que sur les enfants ? Ainsi, un retraité soumis à l'ISF peut prétendre à la carte Vermeil et même dans certaines villes aux transports gratuits !

Il ne s'agit pas d'imposer mais de permettre aux femmes, qui travaillent ou non, d'avoir les enfants qu'elles désirent. Il s'agit aussi de faire en sorte que le niveau de vie des ménages qui ont plusieurs enfants ne soit pas dégradé fortement par rapport à

⁶ A partir des réponses aux enquêtes de l'INED sur le nombre d'enfants idéal " pour une personne du même milieu, disposant des mêmes ressources "

⁷ La réalité est plus complexe car il ne faut pas confondre indicateur conjoncturel de fécondité avec descendance finale d'une génération qui se mesure avec un trop grand retard. La stérilité est aussi une cause d'écart entre la réalité et les aspirations. A l'inverse il y a également des femmes qui auraient voulu moins d'enfants.

ceux qui n'en ont pas. Selon la nouvelle échelle calculée par l'Insee⁸, le niveau de vie par unité de consommation (après impôts et transferts) est, par rapport à un couple sans enfant, légèrement inférieur pour les familles avec un enfant (-4%), et l'est beaucoup plus (-12%) pour les familles avec deux enfants. Pour les familles nombreuses avec trois et quatre enfants qui sont devenues très minoritaires, l'écart de niveau de vie par rapport aux *DINKS* (*double income no kids*) est considérable, respectivement de -24% et -39%. Finalement le revenu disponible des familles nombreuses de trois et quatre enfants est comparable à celui des familles monoparentales respectivement de un et deux enfants. Rien de surprenant par conséquent si les auteurs de ces évaluations Claude Thélot et Michel Villac (1998) relèvent que : " *la moitié des familles monoparentales ayant deux enfants et plus, ainsi que la moitié des couples de quatre enfants et plus, font partie, après transferts, des 20% de ménages les moins aisés*", (ce sont les auteurs qui ont souligné après transferts).

Les plus aisées des familles nombreuses s'en sortent et parviennent à éduquer correctement leurs enfants au prix de sacrifices certains dans leur mode de vie par rapport aux couples sans enfants ou avec un seul enfant appartenant à la même CSP. Les plus modestes n'ont tout simplement pas les moyens économiques et culturels de faire poursuivre des études à tous leurs enfants. Les mêmes auteurs du rapport sur la politique familiale relèvent que " *12% des fils d'ouvriers sont cadres, chercheurs, ou professeurs s'ils sont fils unique ou n'ont qu'un frère ou une sœur, mais deux fois moins (6%) quand ils sont issus d'une famille de trois enfants ou plus*".

Dans ces conditions, on peut se demander si l'éphémère mise sous conditions de ressources des allocations familiales en 1998, vite remplacée par la baisse du plafond du quotient familial n'a pas renforcé la paupérisation relative des familles nombreuses moyennes et aisées. En tout cas c'est bien quatre milliards de francs qui ont été ainsi récupérés par le fisc.

Cette pénalisation des familles nombreuses par rapport aux couples sans enfants est particulièrement injuste. Non seulement ces derniers ne supportent pas les charges de l'éducation des jeunes enfants, mais ils peuvent travailler, à deux, à plein temps et prétendre ainsi obtenir pour leurs retraites des droits de tirage plus élevés sur les cotisations des enfants des autres.

On ne relancera pas la politique familiale sans une forte volonté politique appuyée sur un diagnostic clair et partagé par l'opinion. Pour une nation, " *la chute des naissances est l'équivalent d'une diminution d'investissement*". On a su en 1945, mettre en place une politique familiale volontariste alors qu'il y avait bien des urgences à court terme. A l'aube du XXI^e siècle, il s'agit aussi de faire preuve de clairvoyance pour éviter " *la grande lumière qui s'éteint*".

*

*

*

⁸ Selon l'échelle de l'Insee le premier adulte compte pour une unité de consommation, le deuxième pour 0 et l'enfant de moins de 14 ans pour 0,3 unité .

La coïncidence relevée plusieurs fois dans le passé entre déclin démographique et régression politique et économique ne permet pas de répondre toujours clairement à la question de savoir où est la cause, où est l'effet. Il y a sans doute des enchaînements vertueux et inversement. S'il apparaît bien que la dynamique démographique est une condition favorable à l'expansion économique des sociétés avancées, reste posée la question de savoir si elle est nécessaire. Il est clair qu'elle n'est pas suffisante comme en témoignent de nombreux exemples contraires dans les pays en développement. Comme l'a bien montré Jean-Claude Chesnais (2001) les conditions favorables de l'environnement culturel, politique et économique sont tout aussi essentielles que la démographie au développement économique : c'est la *Société de confiance* chère à Alain Peyrefitte (1995). On peut aussi se demander si la japanosclérose qui sévit depuis le début des années 90 n'a pas que des explications politiques et financières mais aussi des origines démographiques dans un pays où la fécondité est au plus bas (1,3) et où le vieillissement a été très rapide : la proportion des plus de 65 ans est au niveau le plus élevé de la zone Océde avec plus de 17%, comme l'Italie ou l'Allemagne. Dans ces trois pays la population des moins de 15 ans est devenue inférieure à celle des plus de 65 ans !

Naturellement le nombre d'hommes ne peut être considéré de manière linéaire au cours de l'histoire. Le capital humain et la transmission des savoir-faire et des techniques accumulés, d'une génération à l'autre, comptent tout autant que leur importance numérique. La densité du peuplement (qui facilite l'échange et la synergie des réseaux) est sans doute aussi plus déterminante que l'importance numérique : de petits peuples de marins et de marchands ont su partir à la conquête du monde. Il n'est de richesses que d'hommes éduqués en nombre suffisant pour échanger et communiquer, innover et entreprendre et ce dans un climat social et politique favorable.

Certes, le contexte technique a changé et les réseaux de transport et les TIC modifient la donne et même la densité géographique perd une part de sa signification : on peut vivre loin de tout et proche de tous. Mais la technologie aura beau faire, quand il n'y a plus d'hommes, il n'y a plus d'avenir !

BIBLIOGRAPHIE

ARTUS P, LEGROS F (1999) : *Le choix du système de retraite*, Economica.

BICHOT J. (1992) : *La politique familiale : jeunesse, investissement, avenir*. Cujas

CALOT G, CHESNAIS J.-C. (1997) : "Le vieillissement démographique dans l'union européenne à l'horizon 2050" TRP, *Futuribles*, n°6

CALOT G. (2000) : "Le vieillissement de la population, un sujet qui fâche" . texte transmis à ses amis par Internet à la fin 2000.

CHAUNU P. (1969) : *L'expansion européenne du XIIIe au XV siècle*.

CHAUNU P. (1979) : *"Un futur sans avenir"*, *Histoire et population*, Calman Levy

CHESNAIS J.-C. (1995) : *Le crépuscule de l'Occident*, Editions Robert Laffont.

CHESNAIS J.C. (2001) : "Démographie et croissance économique. Le multiplicateur transitionnel et le mécanisme de capitalisation-décapitalisation". Contribution au CAE.

DUMONT G.F. (2000) : "*La population de la France*", Ellipses.

GUILLAUME T (2000) : *L'économie française à l'aube du XXI e siècle*, Economica

LE ROY LADURIE E. (1983) : *Histoire des Climats depuis l'an mil*, 1er volume, Editions Champs Flammarion.

OLIER L. (1999): *Combien coûtent nos enfants?* Données Sociales , , Insee

PEYREFFITE A. (1995) : *La société de confiance et du miracle en économie*, Editions Odile Jacob.

SAUVY A. (1987) : *De la rumeur à l'histoire*, Dunod.

SULLEROT E. (2001) : *Crise de la famille*, Hachette, collection Pluriel

THELOT C. et VILLAC M. (1998) : *Politique familiale : Bilan et perspectives*. Documentation Française.